



Sensibilisation « Addictions »

Public : Tout salarié

Pré-requis : Aucun

Objectif : Cette sensibilisation consiste à donner aux employeurs et aux salariés, quelque soit leur situation de travail, les connaissances et les informations suffisantes pour prévenir la consommation de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments),

Programme :

- Le constat de départ
- Qu'est ce que l'addiction ?
- Les effets sur le comportement
- Quelques produits consommés
- Les étapes du sevrage
- Ce que dit la loi
- Le rôle et la responsabilité des acteurs dans l'entreprise
- La démarche de prévention

Durée : 2 heures

Nombre de stagiaires : 8 à 12 personnes / intra ou inter entreprises

Recyclage : NON

Pour tous renseignements et/ou inscription, contactez le service Formation STL Limousin :

- Par téléphone : 05.55.20.75.30
- Par mail : formation@stlim.org

